

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**GROUPE ATTIJARI BANK**

Siège social :95, Avenue de la Liberté 1002 –Tunis-

Le Groupe Attijari Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Fethi NEJI (Cabinet Neji Fethi) et Nouredine Hajji (AMC).

BILAN CONSOLIDE
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011
 (UNITE : en milliers de Dinars)

	Notes	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>	
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	1	184 910	235 046	
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	226 347	338 397	
Créances sur la clientèle	3	3 167 712	2 746 395	(*)
Portefeuille titres commercial	4	336 946	349 807	
Portefeuille d'investissement	5	13 463	11 381	
Titres mis en équivalence	6	22 002	14 002	
Valeurs immobilisées	7	183 529	168 839	(*)
Autres actifs	8	170 780	179 424	
impôt différé	9	2 263	2 581	
TOTAL ACTIF		4 307 952	4 045 872	
PASSIF				
Banque Centrale et CCP	10	290 815	100 000	
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	11	33 078	135 323	
Dépôts et avoirs de la clientèle	12	3 314 642	3 230 371	
Emprunts et ressources spéciales	13	173 664	89 038	
Autres passifs	14	112 521	139 013	(*)
TOTAL PASSIF		3 924 720	3 693 745	
INTERETS MINORITAIRES (*)		20 295	19 221	
CAPITAUX PROPRES				
Capital		168 750	168 750	
Réserves		103 451	108 370	
Actions propres		(865)	(280)	
Autres capitaux propres		85 527	89 010	
Résultats reportés		(25 066)	(77 413)	(*)
Résultat consolidé		31 140	44 469	(*)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15	362 937	332 906	
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		4 307 952	4 045 872	

(*) Données retraitées en pro-forma (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 2.17).

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011**

(UNITE : en milliers de Dinars)

PASSIFS EVENTUELS	Notes	<u>Exercice</u> <u>2011</u>	<u>Exercice</u> <u>2010</u>
Cautions, avals et autres garanties données		294 600	305 991
Crédits documentaires		250 361	319 535
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	16	544 961	625 526
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement donnés		141 676	151 287
Engagements sur titres		2 987	38
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	17	144 663	151 325
ENGAGEMENTS RECUS			
Garanties reçues		925 211	587 475
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	18	925 211	587 475

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
PERIODE DU 01 JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011
 (UNITE : en milliers de Dinars)

	Notes	<u>Exercice</u> <u>2011</u>	<u>Exercice</u> <u>2010</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et revenus assimilés	19	217 121	191 690
Commissions (en produits)	20	54 412	50 422
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	21	32 046	36 329
Revenus du portefeuille d'investissement		2 906	5 728
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		306 485	284 169
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	22	(111 423)	(99 603)
Commissions encourues		(2 883)	(3 087)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(114 306)	(102 690)
PRODUIT NET BANCAIRE		192 179	181 479
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif	23	(34 289)	(13 445) (*)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement		(158)	4 380
Autres produits d'exploitation		5 194	7 627
Frais de personnel	24	(71 890)	(60 387)
Charges générales d'exploitation	25	(26 690)	(27 642)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(13 607)	(12 243) (*)
RESULTAT D'EXPLOITATION		47 727	79 769
Quote part dans les résultats des Sociétés mis en équivalence		768	567
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		4 420	(4 421) (*)
Impôt sur les bénéfices		(23 531)	(26 974) (*)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		32 397	48 941
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		32 397	48 941
Part de résultat revenant aux minoritaires		(1 257)	(4 472)
RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE		31 140	44 469
Effet des modifications comptables		12 100	16 089
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		43 240	60 558
Résultat par action de base (en DT)	26	0,923	1,318
Résultat par action dilué (en DT)	27	0,797	1,138

(*) (*) Données retraitées en pro-forma (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 2.17).

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
PERIODE DU 01 JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

(UNITE : en milliers de Dinars)

	Notes	<u>Exercice</u> <u>2011</u>	<u>Exercice</u> <u>2010</u>
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors portefeuille d'investissement)		251 390	235 916
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(88 702)	(30 602)
Dépôts \ Retraits auprès d'autres établissements Bancaires et financiers		(8 447)	(21 069)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(435 690)	(497 349)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		87 133	416 440
Titres de placement		29 636	45 602
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(97 688)	(72 317)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(18 993)	(48 208)
Impôt sur les bénéfices		(22 597)	(2 368)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		(303 958)	26 045
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		26 454	25 763
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		2 909	4 769
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		(30 679)	(16 077)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(1 317)	14 455
Activités de financement			
Emission d'actions		-	(6 216)
Emission / Remboursement d'emprunts		(22 419)	(29 800)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		(2 176)	(2 309)
Dividendes et autres distributions		(5 817)	(1 839)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financements		(30 412)	(40 164)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(335 687)	336
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		330 781	330 445
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	28	(4 906)	330 781

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2011

A- NOTES SUR LES BASES RETENUES POUR L'ELABORATION ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1 - Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

1.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Attijari bank sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Il s'agit, entre autres, de :

- la norme comptable générale (NCT 1);
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38); et
- les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les états financiers consolidés sont préparés en respect de la convention du coût historique et libellés en milliers de Dinars Tunisiens.

1.2. Périmètre, méthodes et règles de consolidation

1.2.1. Périmètre

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank comprend :

- la société mère : Attijari Bank;
- les filiales : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

1.2.2. Méthodes de consolidation

1.2.2.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.

1.2.2.2. Sociétés mises en équivalence

Les sociétés sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, de la participation au processus d'élaboration des politiques, de l'existence de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise détenue, de l'échange de personnel dirigeant, de fourniture d'informations techniques essentielles. L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, par le biais de filiales, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.2.3. Règles de consolidation

1.2.3.1. Coût d'acquisition des titres, goodwill et écart d'évaluation

1.2.3.1.1. Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.

1.2.3.1.2. Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé en écart d'évaluation et goodwill.

(a) Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

(b) Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Il est comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Le goodwill négatif correspond à l'excédent de la part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition. Le Goodwill négatif est amorti en partie ou en totalité sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou sur la durée résiduelle moyenne d'amortissement des actifs non monétaires amortissables identifiables acquis. Le reliquat, s'il y en a, est comptabilisé immédiatement en résultat.

1.2.3.2. Opérations réciproques et opérations internes

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou d'une mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

2- Autres principes comptables d'évaluation et de présentation

2.1. Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

2.2. Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

2.3. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :**Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Taux de provision

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

Classe de risque	Taux de provision
Actifs incertains (Classe 2)	20%
Actifs préoccupants (Classe 3)	50%
Actifs compromis (Classe 4 et contentieux)	100%

Les provisions collectives

Conformément à la circulaire aux banques 2012-02, le groupe a constitué au titre de l'exercice 2011 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 mars 2012.

L'application des règles prévues par ces circulaires a donné lieu à un montant de provision collective de l'ordre de 12,7MDT. Par ailleurs les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés à concurrence de 1.9 MDT.

2.4. Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par le groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

2.5. Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

2.6. Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

2.7. Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assorties de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

2.8. Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions du groupe et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

2.9. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	7%

2.10. Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « Autres actifs » ou « Autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

2.11. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

2.12. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

2.13. Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

2.14. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

2.15. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2011 sont déduits du résultat.

2.16. Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2011 sont rajoutées au résultat.

2.17. Modifications comptables et reclassements

17.1. Modifications comptables

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2011 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2010 ont été retraitées pour des besoins de comparaison.

17.1. Correction de la charge d'impôt au titre de l'exercice 2010

La banque a corrigé les décomptes fiscaux au titre des exercices 2008, 2009 et 2010 et a procédé au dépôt des déclarations rectificatives d'impôts correspondantes. Ces corrections ont eu pour impact de réduire la charge d'impôt de l'exercice 2010 de 3 287 KDT.

17.2 Correction de la comptabilisation des cessions d'immobilisations

La banque a corrigé la comptabilisation des immobilisations cédées au cours des exercices antérieurs comme suit :

Libellé	Impact sur l'exercice 2010	Impact sur les capitaux propres d'ouverture au 31/12/2010	Total
Correction de plus value non comptabilisée	17	522	539
Correction des dotations aux amortissements	55	184	239
Correction de la charge d'impôt	(121)	-	(121)
Correction de la TVA prescrite	-	80	80
Total	(49)	786	737

17.3 Décote de garantie

La banque a retenu au titre de l'exercice 2011, des taux de décote des garanties hypothécaires sur les clients en classe 4 et en contentieux différents de ceux utilisés au cours des exercices antérieurs. L'effet de ce changement est détaillé comme suit :

- La correction des dotations aux provisions au titre des exercices 2008, 2009 et 2010 pour un montant de 12 712 KDT ;
- La correction de corrélative de la charge d'impôt à payer pour un montant de 3 892 KDT ;

Les retraitements effectués aux rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2010 se présentent comme suit :

Retraitements du Bilan

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
AC3 - Créances sur la clientèle		2 733 683	12 712	2 746 394
	Correction des provisions sur créances douteuses		12 712	
AC6 - Valeurs immobilisées		169 228	(389)	168 838
	Constatation de la sortie des immobilisations cédées		(389)	
PA5 - Autres passifs		139 536	(520)	139 016
	Gains d'impôt suite au dépôt des déclarations rectificatives au titres des exercices 2008, 2009 et 2010		(3 287)	
	Régularisation de la TVA à payer sur cession immeuble hors exploitation		26	
	Apurement du compte « Avance sur cession »		(1 273)	
	Constatation de l'impôt à payer sur cession des immeubles hors exploitation		121	
CP5 - Résultats reportés		(94 246)	16 833	(77 413)
	Constatation de l'impact de la sortie des immobilisations cédées sur les capitaux propres d'ouverture au 31/12/2010		786	

	Constations de l'effet du changement de méthode de décote sur les capitaux propres d'ouverture au 31/12/2010		16 047	
CP6 – Résultat de l'exercice		48 458	(3 989)	44 469
	Gains d'impôt suite au dépôt des déclarations rectificatives au titres des exercices 2008, 2009 et 2010		3 287	
	Constatation de l'impôt à payer sur cession des immeubles hors exploitation		(121)	
	Correction de la charge d'amortissement sur immobilisations cédées au titre de l'exercice 2010		55	
	Correction de la plus value sur immobilisations cédées au titre de l'exercice 2010		17	
	Constatation des provisions sur créances douteuses suite au changement de méthode		(3 335)	
	Régularisation de la charge d'impôt suite à la correction des provisions sur créances douteuses		(3 892)	

Retraitements de l'état de résultat

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
CH11 - Impôt sur les bénéfices		(26 248)	(726)	(26 974)
	Gains d'impôt suite au dépôt des déclarations rectificatives au titres des exercices 2008, 2009 et 2010		3287	
	Régularisation de la charge d'impôt suite à la correction des provisions sur créances douteuses		(3 892)	
	Constatation de l'impôt à payer sur cession des immeubles hors exploitation		(121)	
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 298)	55	(12 243)
	Correction de la charge d'amortissement sur immobilisations cédées au titre de l'exercice 2010		55	
PR8-CH9 - Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(4 438)	17	(4 421)
	Correction de la plus value sur immobilisations cédées au titre de l'exercice 2010		17	
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		(10 110)	(3 335)	(13 445)

	Constatation des provisions sur créances douteuses suite au changement de méthode	(3 335)
--	---	---------

B- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank se présente comme suit :

Société	31/12/2011					31/12/2010				
	Pourcentage de contrôle			Pourc. d'intérêt	Méthode conso	Pourcentage de contrôle			Pourc. d'intérêt	Méthode conso
	Direct	Indirect				Direct	Indirect	Total		
Attijari Bank	99,84%	0,16%	100%	99,99%	IG	100%		100%	100%	IG
Attijari intermédiation	99,98%	0,00%	99,99%	99,98%	IG	99,98%	0,01%	99,99%	99,99%	IG
Sud recouvrement	99,91%	0,00%	99,91%	99,90%	IG	99,91%	0,02%	99,93%	99,92%	IG
Attijari Sicar	67,56%	2,33%	69,90%	69,66%	IG	67,56%	2,33%	69,90%	69,66%	IG
Générale Tunisienne d'informatique	30,00%	36,25%	66,25%	61,31%	IG	30,00%	36,25%	66,25%	61,32%	IG
Générale Immobilière du SUD	29,90%	0,00%	29,90%	29,90%	ME	29,90%	0,00%	29,90%	29,90%	ME
Attijari Leasing	62,02%	3,15%	65,17%	64,97%	IG	62,02%	3,15%	65,17%	64,99%	IG
Attijari Obligataire Sicav	8,07%	0,00%	15,75%	13,63%	ME	6,55%	0,00%	6,55%	6,55%	ME
Attijari Placements Sicav	99,71%	0,00%	99,71%	99,70%	IG	99,59%	0,00%	99,59%	99,59%	IG
Attijari Valeurs Sicav	82,88%	0,00%	82,88%	82,87%	IG	84,15%	0,00%	84,15%	84,15%	IG
Attijari Gestion	99,88%	0,04%	99,92%	99,90%	IG	99,88%	0,02%	99,90%	99,90%	IG
Attijari Immobilière	99,95%	0,03%	99,98%	99,97%	IG	99,95%	0,04%	99,99%	99,98%	IG
Attijari Finance	24,93%	0,01%	24,94%	24,94%	ME	24,93%	0,01%	24,94%	24,94%	ME

IG Intégration globale
ME Mise en équivalence

Certaines sociétés répondant aux conditions de consolidation ont été exclues du périmètre de consolidation en raison de l'absence du contrôle. Il s'agit des sociétés suivantes qui sont en cours de liquidation:

Société	Coût au 31/12/2011	% d'intérêt	Provision comptabilisée
STIM	73 500	49%	73 500
AMEL SICAF	475 000	35,85%	475 000
STAR IMMOBILIERE	100 000	20%	100 000
BATAM IMMOBILIERE	32 700	21,80%	32 700

III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN**1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF****NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 184 910 KDT contre 235 046 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 50 136 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Caisse Dinars	27 926	27 112
Caisse Devises	4 852	5 336
IBS	2 427	1 690
Banque Centrale comptes ordinaires	25 008	23 961
Banque Centrale placements NOSTRO	123 645	177 791
Créances rattachées sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	2 176	338
Centres de chèques postaux et TGT	158	101
Provisions sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1 282)	(1 282)
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	184 910	235 046

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 226 347 KDT contre 338 397 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 112 050 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Créances sur les banques résidentes	7 983	128 473
Créances sur banques non résidentes	124 935	124 876
Créances sur les établissements financiers	93 367	84 920
Créances rattachées sur établissements bancaires et financiers	62	128
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	226 347	338 397

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 3 167 712 KDT contre 2 746 395 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 421 317 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	159 709	189 528
Agios réservés sur comptes débiteurs	(41 289)	(37 613)
Créances rattachées sur comptes débiteurs	7 439	7 412
Total compte débiteurs	125 859	159 327
Autres concours à la clientèle		
Portefeuille escompte	2 922 917	2 472 512
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	8 279	6 838
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	57 148	48 415
Impayés	31 108	22 490
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	547 757	551 448
Provisions pour créances douteuses	(537 741)	(512 198)
Agios réservés *	(23 431)	(19 623)
Créances rattachées sur portefeuille escompte	24 378	5 119
Total autres concours à la clientèle	3 030 417	2 575 000
Crédits sur ressources spéciales	11 437	12 067
Total créances sur la clientèle	3 167 712	2 746 395

(*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2010	512 198
DAP sur opérations avec la clientèle	46 099
Reprise de prov sur opérations de clientèle	(20 556)
Provision sur les créances au 31/12/2011	537 741

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 336 946 KDT contre 349 807 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 12 861 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Titres de placement		
- Bons de trésor	261 029	269 693
- Placements en SICAV et en actions	33 716	36 528
- Autres titres de placements	28 956	29 768
- Provisions sur placements	(408)	(310)
- Créances rattachées	13 653	14 129
Total portefeuille titres commercial	336 946	349 807

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 13 463 KDT contre 11 381 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 2 082 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
<i>Titres d'investissement</i>		
Obligations	4 965	4 162
Autres titres d'investissement	373	373
Provisions sur obligations	(390)	(390)
Créances rattachées	562	290
Total titres d'investissement	5 510	4 435
<i>Titres de participations</i>		
Titres de participations libérés	16 463	16 881
Provisions pour dépréciation titres	(15 475)	(15 370)
Placements SICAR	10 095	8 098
Provisions sur placements SICAR	(2 901)	(2 784)
Créances rattachées sur titres de participation	(229)	121
Total titres de participations	7 954	6 946
<i>Parts dans les entreprises liées</i>		
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(911)	(911)
Total portefeuille d'investissement	13 463	11 381

NOTE 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « Titres mis en équivalence » comprend la quote-part d'Attijari Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 22 002 KDT au 31 décembre 2011 contre 14 002 KDT au 31 décembre 2010. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Attijari finance	170	275
Attijari Obligataire SICAV	20 001	11 839
Générale Immobilière du Sud	1831	1 888
Total Titres mis en équivalence	22 002	14 002

NOTE 7 : Valeurs immobilisées

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 183 529 KDT contre 168 839 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 14 690 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations incorporelles		
Logiciels de Base	41 033	41 695
<i>Amortissement Logiciels de Base</i>	(19 146)	(14 158)
Immobilisations corporelles	161 642	141 301

Terrains	17 104	16 782
Constructions	68 079	61 298
<i>Amortissement Constructions</i>	(15 336)	(13 724)
Matériel Roulant	2 526	2 603
<i>Amortissement Matériel Roulant</i>	(2 029)	(2 093)
Matériel & Mobilier	9 664	9 064
<i>Amortissement Matériel & Mobilier</i>	(6 128)	(5 615)
Matériel Informatique	28 342	25 467
<i>Amortissement Matériel Informatique</i>	(20 860)	(19 554)
Agencement Aménagement Installation	41 421	37 230
<i>Amortissement Agencement Aménagement Installation</i>	(20 684)	(17 867)
Immobilisation en cours	60 655	46 269
Goodwill	1 356	1 442
Provisions pour dépréciation d'immobilisations	(2 468)	-
Total valeurs immobilisées	183 529	168 839

NOTE 8 : Autres actifs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 170 780 KDT contre 179 424 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 8 646 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille encaissement	184	8
Dépôts et cautionnements	2 122	955
Compensation Reçue	899	2 428
Débit à régulariser et divers	32 441	61 092
Position de Change	-	5 516
Opérations sur Titres	1 378	-
Comptes d'ajustement devises Débit	879	879
Débiteurs divers	15 737	3 216
Autres comptes de régularisation actif	15 186	13 652
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	673	1 607
Crédits directs et avances au personnel	68 655	55 257
Prêts sur fonds social	13 193	13 492
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 508	800
Autres titres	29 600	32 730
Provisions sur autres actifs	(11 675)	(12 207)
Total autres actifs	170 780	179 424

NOTE 9 : Actif d'impôt différé :

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 2 263 KDT au 31 décembre 2011 contre 2 581 KDT au 31 décembre 2010. Ils portent sur le stock des provisions constitués par les sociétés du groupe et non déduites fiscalement.

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**NOTE 10 : Banque centrale et CCP :**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 290 815 KDT contre 100 000 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 190 815 KDT.

NOTE 11 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 33 078 KDT contre 135 323 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 102 245 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Banques résidentes	1 709	38 893
Banques non résidentes	29 276	5 216
Etablissements financiers	2 056	90 739
Dettes rattachées sur dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	37	474
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	33 078	135 323

NOTE 12 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 3 314 642 KDT contre 3 230 371 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 84 271 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Dépôts à vue	1 082 753	1 023 028
Comptes d'épargne	1 194 598	1 035 758
Bons de caisse	309 993	255 667
Comptes à terme	223 592	234 847
Autres produits financiers	71 870	74 330
Certificats de dépôts	331 000	506 500
Garanties sur opérations diverses	17 057	16 906
Autres sommes dues à la clientèle	73 731	70 012
Fonds gérés	6 513	6 926
Créances et dettes rattachées	3 535	6 395
Total dépôts et avoirs de la clientèle	3 314 642	3 230 371

NOTE 13 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 173 664 KDT contre 89 038 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 84 626 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts matérialisés	31 089	50 187
Dette rattachée sur emprunts matérialisés	2 147	345
Ressources spéciales	140 138	32 176
Dette rattachée ressources spéciales	290	6 330
Total emprunts et ressources spéciales	173 664	89 038

NOTE 14 : Autres passifs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 112 521 KDT contre 139 016 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 26 492 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Provisions pour risques et charges (*)	8 749	8 490
Impôts et taxes	5 745	4 317
Créditeurs divers	28 755	10 883
Charges à payer	23 817	24 553
Agios perçus d'avance	88	119
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 188
Compensation	-	12
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	501	501
Crédit à régulariser et divers	33 795	52 966
Exigibles après encaissement	8 883	34 984
Total autres passifs	112 521	139 013

(*) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 527	1 410
Provision pour dépréciation des immobilisations	558	-
Provisions sur des comptes de la compensation non justifiés	1 799	1 799
Provisions sur les comptes en devises	4 036	5 024
Autres provisions	829	257
TOTAL	8 749	8 490

NOTE 15 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2011 à 168 750 KDT composé de 33 750 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérées en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

DESIGNATION	Réserves et résultat 2010 (*)	Variation des réserves	Dividendes	Résultat de l'exercice 2011	Réserves et résultat 2011
ATTIJARI Bank	CAPITAL	168 750	-		168 750
	RESERVES	114 007	4 457	4 457	148 375
	RESULTAT	29 911	(29 911)		26 912
	TOTAL	299 824			344 037
Attijari Recouvrement	RESERVES	35	(2 640)	(2 640)	189
	RESULTAT	2 794	(2 794)		2 261
	TOTAL	2 829			2 450
Attijari Intermédiation	RESERVES	(1 402)	(118)	21	876
	RESULTAT	2 396	(2 396)		245
	TOTAL	994			1 121
Attijari SICAR	RESERVES	(2 193)	(1 159)	(1 159)	(2 209)
	RESULTAT	1 143	(1 143)		519
	TOTAL	(1 050)			(1 690)
GTI	RESERVES	116	-	-	1 425
	RESULTAT	1 309	(1 309)		(3 515)
	TOTAL	1 425			(2 090)
Attijari Placements SICAV	ACTIONS PROPRES	(150)	(484)		(634)
	RESERVES	4 328	(192)	(192)	4 216
	RESULTAT	80	(80)		125
	TOTAL	4 258			3 708
Attijari Valeurs SICAV	ACTIONS PROPRES	(130)	(102)		(232)
	RESERVES	2 583	(143)	(107)	2 675
	RESULTAT	235	(235)		86
	TOTAL	2 688			2 530
Attijari Leasing	RESERVES	1 849	-		7 593
	RESULTAT	5 744	(5 744)		3 821
	TOTAL	7 593			11 414
GIS	RESERVES	897	0		973
	RESULTAT	76	(76)		11
	TOTAL	973			984
Attijari Obligataire SICAV	RESERVES	(231)	(747)	(762)	(535)
	RESULTAT	443	(443)		862
	TOTAL	212			327
Attijari Gestion	RESERVES	19	19	19	8
	RESULTAT	(30)	30		(65)

	TOTAL	(11)				(57)
Attijari Immobilière	RESERVES	(20)	-			300
	RESULTAT	320	(320)		(18)	(18)
	TOTAL	300				282
Attijari Finance	RESERVES	(22)	-			26
	RESULTAT	48	(48)		(105)	(105)
	TOTAL	26				(79)
Capitaux propres consolidés (contribution)	CAPITAL	168 750	-	-	-	168 750
	ACTIONS PROPRES	(280)	(585)	-	-	(865)
	RESERVES	119 967	(523)	(363)	-	163 913
	RESULTAT	44 469	(44 469)	-	31 140	31 140
	TOTAL	332 906	(45 577)	(363)	31 140	362 937

(*) Données 2010 retraitées

La part des intérêts des minoritaires dans le résultat et les réserves s'élèvent au 31 décembre 2011 à 20 295 KDT détaillée comme suit :

INTERETS MINORITAIRES	31/12/2011	31/12/2010
Part des minoritaires les réserves	19 038	16 331
Part des minoritaires dans le résultat	1 257	2 890
Total	20 295	19 221

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 16 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2011 un solde de 294 600 KDT contre 305 991 KDT au 31 décembre 2010. Les crédits documentaires s'élèvent à 250 361 KDT au 31 décembre 2011 contre 319 535 KDT au 31 décembre 2010.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Cautions, avals et autres garanties données	294 600	305 991
Crédits documentaires	250 361	319 535
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	544 961	625 526

NOTE 17 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 144 663 KDT au 31 décembre 2011 contre 151 287 KDT au 31 décembre 2010 soit une baisse de 6 624 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Engagements de financement donnés	141 676	151 287
Engagements sur titres	2 987	38
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	144 663	151 325

NOTE 18 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues des banques et de la clientèle.

Ces engagements représentent un solde de 925 211 KDT au 31 décembre 2011 contre 587 475 KDT au 31 décembre 2010.

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaires et diminuée des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminuée ou augmentée du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminuée ou augmentée du résultat de cessions d'immobilisations et diminuée de l'impôt sur les sociétés.

*** LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de 284 169 KDT au 31 décembre 2010 à 306 485 KDT au 31 décembre 2011 enregistrant ainsi une augmentation de 22 316 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains nets sur portefeuille titres commercial et opérations financières;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 19 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 217 121 KDT contre 191 690 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 25 431 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
<i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>		
Marché monétaire au jour le jour	2 439	1 158
Placement en devises auprès des corresp. étrang,	22	104
Marché monétaire à terme	595	738
<i>Total opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>	3 056	2 000
<i>Opérations avec la clientèle</i>		
Portefeuille effets	186 191	161 506
Comptes courants débiteurs.	15 367	16 831
Crédits sur ressources extérieures.	691	823
Intérêts perçus sur créances immobil.dout.ou litg.	1 929	974
<i>Total opérations avec la clientèle</i>	204 178	180 134
<i>Autres intérêts et revenus assimilés</i>		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	-	87
Commission de compte.	469	335
Commission de découvert.	293	235
Commissions sur billets de trésorerie.	6	(88)
Avals cautions et acceptations bancaires.	4 490	4 372
Autres	4 630	4 615
<i>Total autres intérêts et revenus assimilés</i>	9 887	9 556
Total intérêts et revenus assimilés	217 121	191 690

NOTE 20 : Commissions en produits

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 54 412 KDT contre 50 422 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 3 990 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
<i>Effets chèques et opérations diverses</i>		
Effets à l'encaissement.	1 271	1 360
Effets escomptés.	5 434	4 571
Opérations diverses sur effets.	1	-
Opérations par chèq. en Dinar ou en D. convertible.	3 693	3 460
Opérations de virements.	3 152	2 864
Opérations sur titres.	1 070	1 441
Règlement de succession.	98	106
<i>Sous total</i>	14 720	13 803
<i>Commerce extérieur et change</i>		
Domiciliation et modification de titres.	142	196
Remises documentaires.	1 794	1 716
Opérations de change en compte.	2 279	2 113
Commissions fixes sur chèques de voyage.	1	4
Commissions perçues sur corresp.étrangers.	674	698
Commissions sur prélèvements	229	172
<i>Sous total</i>	5 119	4 899
<i>Autres commissions</i>		
Etude.	9 702	8 422
Frais de tenue de compte.	8 305	6 710
Opérations monétiques	7 801	7 512
Récupérations de frais postaux.	901	857
Autres commissions.	7 863	8 220
<i>Sous total</i>	34 572	31 721
Total commissions	54 412	50 422

NOTE 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 32 046 KDT contre 36 329 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 4 283 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
<i>Gain net sur titres de placement</i>		
Placements bons de trésor	17 921	21 953
Reprise sur provisions sur titres SICAV	-	(480)
<i>Total gain net sur titres de placement</i>	17 921	21 473
<i>Gains nets sur opérations de change</i>		
<i>Gains sur opérations de change en compte.</i>	291 825	14 856
Pertes sur opérations de change en compte.	(277 700)	-
<i>Total gain net sur opérations de change</i>	14 125	14 856
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	32 046	36 329

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :****NOTE 22 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 111 423 KDT contre 99 603 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 11 820 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
<i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>		
Interbancaire.	795	3 733
Correspondants locaux.	1 392	5 111
Emprunt en devises auprès des correspondants.	168	110
Autres opérations avec les établissements bancaires et financiers.	80	86
<i>Sous total</i>	2 435	9 040
<i>Opérations avec la clientèle</i>		
Dépôts à vue.	6 798	3 003
Comptes d'épargne.	30 858	26 980
Bons de caisse	12 190	10 148
Comptes à terme	9 531	10 974
Placements en Dinars convertibles	816	619
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	533	484
Certificats de dépôts	28 985	26 546
<i>Sous total</i>	89 711	78 754
<i>Emprunts et ressources spéciales</i>		
Charge sur emprunts extérieurs.	766	761
Charge sur emprunts obligataires.	11 589	8 066
<i>Sous total</i>	12 355	8 827
<i>Autres intérêts et charges</i>		
Appel d'offres	6 709	2 897
Autres intérêts et charges.	213	85
<i>Sous total</i>	6 922	2 983
Total intérêts encourus et charges assimilées	111 423	99 603

NOTE 23: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à 34 289 KDT contre 13 445 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 20 844 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
DAP sur Opérations avec la clientèle	46 099	35 689
Reprise de prov sur Opérations de clientèle	(20 556)	(41 647)
Reprise de prov sur éléments hors bilan	(1 220)	(2 832)
Perte sur créances couvertes par des provisions	6 551	21 507
DAP pour passifs	3 415	728
Total dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	34 289	13 445

NOTE 24 : Frais de personnel

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 71 890 KDT contre 60 387 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 11 503 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
<i>Rémunération du personnel titulaire</i>		
Salaire de base (dont 13ème mois et prime de rendement).	38 123	34 285
Heures supplémentaires.	172	193
Indemnité de représentation.	2 140	2 787
Indemnité de transport.	4 035	3 827
Indemnité de fonction.	2 996	2 208
Prime de technicité.	402	290
Allocation salaire unique & allocation familiale.	354	361
Autres indemnités servies	6 921	2 610
<i>Total rémunération du personnel titulaire</i>	55 143	46 561
<i>Charges sociales</i>		
CNSS-CAVIS.	10 246	8 235
Assurances groupes.	2 043	2 027
<i>Total charges sociales</i>	12 289	10 262
<i>Autres charges liées au personnel</i>		
Taxes de formation professionnelle & Foprolos	1 030	618
Frais du service médical	60	58
Frais de formation bancaire.	1 000	832
Autres charges liées au personnel	2 368	2 056
<i>Total autres charges liées au personnel</i>	4 458	3 564
Total frais de personnel	71 890	60 387

NOTE 25 : Charges générales d'exploitation

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde de 26 690 KDT contre 27 642 KDT au 31 décembre 2010, soit une baisse de 952 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
<i>Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)</i>	463	284
<i>Autres charges générales d'exploitation</i>		
<u><i>Travaux fournitures et services extérieurs</i></u>	<u>14 965</u>	<u>15 000</u>
Loyers.	3 684	3 168
Entretien et réparations (confiés au tiers).	2 665	3 478
Fourn. faites à l'entreprise (électricité,eau & gaz)	1 638	1 508
Prime d'assurances.	773	552
Rémunération d'intermédiaires & honoraires.	6 205	6 293
<u><i>Transport et déplacement(frais de voiture</i></u>	<u>182</u>	<u>252</u>
<u><i>Frais divers de gestion</i></u>	<u>11 080</u>	<u>12 106</u>
Annonces et insertions publicitaires.	1 328	1 794
Fournitures de bureau.	1 356	1 313
Documentation centrale.	161	144
Affranchissements téléphone & telex & teleg.	4 122	4 799
Frais d'actes et contentieux.	138	210
Frais du conseil et d'assemblée.	295	520
Participation au budget de l'APB.	119	225
Dons et cotisations.	111	107
Missions réceptions.	556	607
Autres frais divers de gestion	2 894	2 387
<i>Total autres charges générales d'exploitation</i>	26 227	27 358
Total charges générales d'exploitation	26 690	27 642

NOTE 26: Résultat par action de base

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net en KDT	31 140	44 469
Nombre moyen d'actions	33 750 000	33 750 000
Résultat par action de base (en DT)	0,923	1,318

NOTE 27: Résultat par action dilué

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat net dilué en KDT	31 140	44 468
Nombre moyen d'actions	39 083 333	39 083 333
Résultat par action dilué (en DT)	0,797	1,138

4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**NOTE 28 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à -4 906 KDT au 31 décembre 2011 contre 330 781 KDT au 31 décembre 2010. Ils se détaillent comme suit:

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
Liquidités et équivalents de liquidités actif	318 952	489 339
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	186 034	235 990
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques	132 918	253 349
Liquidités et équivalents de liquidités passif	323 858	158 558
Banque centrale	290 815	100 000
Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers	33 043	58 558
Liquidités et équivalents de liquidités	(4 906)	330 781

5/ AUTRES NOTES**NOTE 29 : Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 05/06/2012. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

I - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des commissaires aux comptes

Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires de d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe ATTIJARI BANK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe ATTIJARI BANK, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêté au 31 décembre 2011, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de **362 937 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **31 140 KDT**.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice.

Nous devons formuler, en outre, l'observation suivante sur la détention de participations réciproques entre Attijari Bank, en sa qualité de société mère, et Attijari Placements SICAV et Attijari Valeurs SICAV en leurs qualités de filiales :

Attijari Bank détient 99,71 % du capital d'Attijari Placements SICAV et 82,88% du capital d'Attijari Valeurs SICAV, qui de leur coté détiennent, respectivement, 0,09% et 0,07% du capital de la banque. Cette situation constitue une entorse aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par action si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pourcent.

Tunis, le 22 Juin 2012

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI**